

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2016

L'an deux mille seize, le huit avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Franck LE BOHELLEC, Maire. La séance est ouverte à 19h40.

PRESENTS : M. LE BOHELLEC (*absent pour le vote des délibérations n° 40 à 46, présidence de séance par Mme DUBOILLE*), Mme DUBOILLE, M. VIDAL, MM. CARVALHO, OBADIA, Mme OUCHARD, MM. DUCCELLIER, CAPORUSSO, Mme CASEL, MM. MONIN, BOUNEGTA, Mme GANDAIS, M. HAREL, Mmes TIJERAS (*départ à 00h00, absente pour le vote des délibérations n° 33 à 49, et l'examen des 2 vœux*), LAMBERT-DAUVERGNE (*départ à 00h47*), M. YEBOUET, Mme ARLE, M. LIPIETZ, Mme GRIVOT, M. MOSTACCI, Mme YAPO (*départ à 02h20*), M. STAGNETTO, Mme DUMONT-MONNET, Mme BOYER (*partie à 01h20, absente pour le vote des délibérations n° 40 à 49, et l'examen des 2 vœux*), M. MILLE, Mme THOMAS (*départ à 01h20*), M.BOKRETA, Mme BERTON, M. LCAVELIER, Mme HAMIDI (*retardée, absente pour l'adoption du compte-rendu de la séance précédente, l'examen des décisions et le vote sur le nombre d'adjoints /départ à 00h10*), M. FERREIRA NUNES, Mmes PIDRON, CORDILLOT, M. GIRARD (*départ à 23h59*), Mme DA SILVA PEREIRA, M. PERILLAT-BOTTONET (*départ à 01h20*), Mme LEYDIER (*retardée, absente pour l'adoption du compte-rendu de la séance précédente, l'examen des décisions, la délibération n° 28*), M. LAFON (*arrivée à 23h59*), Mme TAILLE-POLIAN, M. BADEL (*retardé, absent pour l'adoption du compte-rendu de la séance précédente et l'examen des décisions*), Mme KADRI, MM. BULCOURT (*départ à 00h05*).

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

Mme LOUDIERE	par M. FERREIRA NUNES
Mme LAMBERT-DAUVERGNE	par M. LIPIETZ (<i>à partir de 00h47</i>)
Mme YAPO	par Mme PIDRON (<i>à partir de 02h20</i>)
Mme THOMAS	par Mme GANDAIS (<i>à partir de 01h20</i>)
Mme HAMIDI	par M. STAGNETTO (<i>à partir de 00h10</i>)
M. GIRARD	par Mme TAILLE-POLIAN (<i>à partir de 23h59</i>)
M. PERILLAT-BOTTONET	par Mme DA SILVA (<i>à partir de 01h20</i>)
M. LAFON	par M. GIRARD (<i>jusqu'à 23h59</i>)
M.BULCOURT	par Mme KADRI (<i>à partir de 00h05</i>)
M. GABORIT	par M.HAREL

ABSENTS NON REPRESENTES : néant

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil. Mme CASEL a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

DELIBERATION N° 29/2016

SEANCE DU 08 AVRIL 2016

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF VILLE POUR L'ANNEE 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,



VILLEJUIF

République Française
Liberté • Egalité • Fraternité

Hôtel de Ville
Esplanade Pierre-Yves-Cosnier
94807 Villejuif Cedex

Tél. 01 45 59 20 00
Fax 01 45 59 22 22

www.villejuif.fr

Nombre de conseillers
municipaux en exercice : 45

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'affichage
le 15/04/2016

et du dépôt en Préfecture le
19/04/2016



Vu le contexte économique et financier dans lequel les collectivités locales évoluent et la réduction des dotations d'Etat envers les collectivités,

Vu la loi de finances 2016,

Vu le rapport d'orientations budgétaires présenté lors du débat d'orientations budgétaires du 21 mars dernier,

Vu les résultats prévisionnels de l'exercice 2015 attestés par le comptable public,

Vu le projet du Budget Primitif pour l'exercice 2016,

LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERE :

À la demande de Mme KADRI, et après l'acceptation de plus d'un tiers des membres présents du Conseil municipal, il est décidé de voter par bulletins secret,

Sur proposition de M. Le Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité de n'opérer qu'un seul tour de scrutin pour voter l'ensemble des éléments de la délibération,

Article 1^{er} : Décide de reprendre par anticipation le résultat prévisionnel de l'exercice 2015, attesté par le comptable public, d'un montant de 5 599 880,34 €,

Article 2 : Décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 comme suit :

↳ 3 698 312,99 € à la couverture du déficit d'investissement,

↳ 1 901 567, 35 €, soit le solde, au financement des dépenses d'investissement.

Article 3 : Vote le Budget Primitif 2016 qui s'équilibre à 127 943 376,03 €, reports de crédits 2015 et propositions nouvelles 2016 inclus.

Il s'établit comme suit par section et par chapitre :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	15.963.065,36	
012	Charges de personnel	50.250.000,00	
013	Atténuations de charges		759.069,00
014	Atténuations de produits	686 860,00	
65	Autres charges de gestion courante	15.303.037,92	
66	Charges financières	4.203.673,00	
67	Charges exceptionnelles	346.624,62	
68	Dotations aux amortissements et provisions	80.000,00	
70	Produits des services du domaine		5.315.457,80

73	Impôts et taxes		67.594.825,00
74	Dotations, subventions et participations		17.825.131,22
75	Autres produits de gestion courante		627.330,00
76	Produits Financiers		1.326.000,00
77	Produits exceptionnels		3.230,00
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	3.211.303,32	250.000,00
002	Résultat de fonctionnement reporté		
023	Virement à la section d'investissement	3 656 478,80	
	TOTAL	93 701 043,02	93 701 043,02

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
024	Produits des cessions d'immobilisation		5.243.001,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		1.788.164,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		5 599 880,34
13	Subventions d'investissement reçues		10.807.833,55
16	Emprunts et dettes assimilées	7.529.754,00	3.930.000,00
20	Immobilisations incorporelles	1.493.035,49	
204	Subventions d'équipement versées	3.323.515,10	
21	Immobilisations corporelles	6.009.900,73	
23	Immobilisations en cours	11.049.805,17	
27	Autres immobilisations financières		2.836,00
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	250.000,00	3.211.303,32
041	Opérations patrimoniales	2.836,00	2.836,00
001	Résultat d'investissement reporté	4.583.486,52	
021	Virement de la section de fonctionnement		3 656 478,80
	TOTAL	34.242.333,01	34.242.333,01

Franck LE BOHELLEC

Maire

Conseiller Régional d'Ile de France



ADOPTION, A LA MAJORITÉ
26 POUR
19 CONTRE

RAPPORT N° 16-04-106
AU CONSEIL MUNICIPAL 8 AVRIL 2016

OBJET : Rapport de présentation du Budget primitif 2016

Le débat sur les orientations budgétaires qui s'est tenu le 21 mars dernier a été l'occasion de rappeler le contexte économique et financier particulièrement contraint dans lequel évoluent les collectivités. Villejuif n'échappe pas à la nécessaire compression des dépenses de fonctionnement pour en contenir l'équilibre global de la section, dégager des marges de manœuvre pour continuer à investir et maintenir en état son patrimoine.

Cette équation complexe à résoudre, implique, dans la continuité du budget 2015, une nouvelle réduction responsable des dépenses de gestion. Il faut rappeler que le budget 2016 est élaboré dans le respect des engagements pris en matière de stabilité des taux des impôts locaux, malgré l'impact des décisions prises par l'État dans le cadre de la réduction des déficits publics, qui se traduisent, par une nouvelle baisse de recettes. A cela s'ajoute, l'entrée de Villejuif dans la Métropole du Grand Paris (MGP) et l'intégration au Territoire 12, dit T12. Les flux financiers réciproques entre le T12, la ville et la MGP, laissent encore des incertitudes sur le niveau et le sens des ajustements.

Le budget 2016 reprend les grandes lignes directrices du mandat et ses huit priorités sont réaffirmées. Toutefois, l'accent est plus particulièrement porté sur les actions en faveur de l'éducation et de la petite enfance, de la sécurité et de la propreté, et de la solidarité envers les publics les plus fragiles. Les besoins de la population croissent et ce, d'autant plus que la population progresse également, avec la livraison de nouveaux programmes de logement sur la ville.

Pour permettre de contenir nos budgets sur la durée, associée à une prospective financière, l'administration, sous l'égide du Directeur Général des Services, va mettre en place, une organisation qui facilitera la mutualisation et l'optimisation des services.

L'équilibre général du BP 2016

Pour mettre en œuvre le programme annuel d'activité, le budget primitif 2016 s'équilibre, en recettes comme en dépenses, à 127,9 millions d'euros.

La section de fonctionnement représente 93,7 millions d'euros et la section d'investissement 34,2 millions d'euros.

L'intégration des résultats de l'exercice 2015

Le budget 2016 intègre la reprise anticipée des résultats de l'année 2015, ainsi que les reports d'investissement. Les balances comptables ayant été validées par le comptable public.

Le seul résultat de fonctionnement ressort à 5,6 millions d'euros. Ce résultat d'un niveau exceptionnel est dû aux efforts de gestion.

La nomenclature comptable impose que le résultat de fonctionnement couvre le déficit d'investissement, soit 4,58 millions d'euros. Le solde est de 1,02 millions d'euros avant prise en compte des reports.

Les reports d'investissement dégagent un surplus de recettes sur les dépenses, soit 0,89 millions d'euros qui financeront une partie du déficit.

↳ **il reste donc un surplus de 1,91 millions d'euros sur le résultat 2015.**

Conformément aux engagements de la municipalité rappelés dans le ROB, ce surplus va être affecté au financement des dépenses d'investissement.

I La section de fonctionnement

1°) L'analyse par nature comptable

La section de fonctionnement s'équilibre à 93,7 millions d'euros en recettes comme en dépenses.

Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à 93,45 M€ hors résultat 2015, pour un volume de dépenses réelles estimées à 86,83M€ (recettes et dépenses réelles).

1.1. Les recettes

Les impôts et taxes représentent en 2016 72,33% des recettes réelles de fonctionnement de la collectivité compte tenu du transfert de la fiscalité ménage de la CAVB.

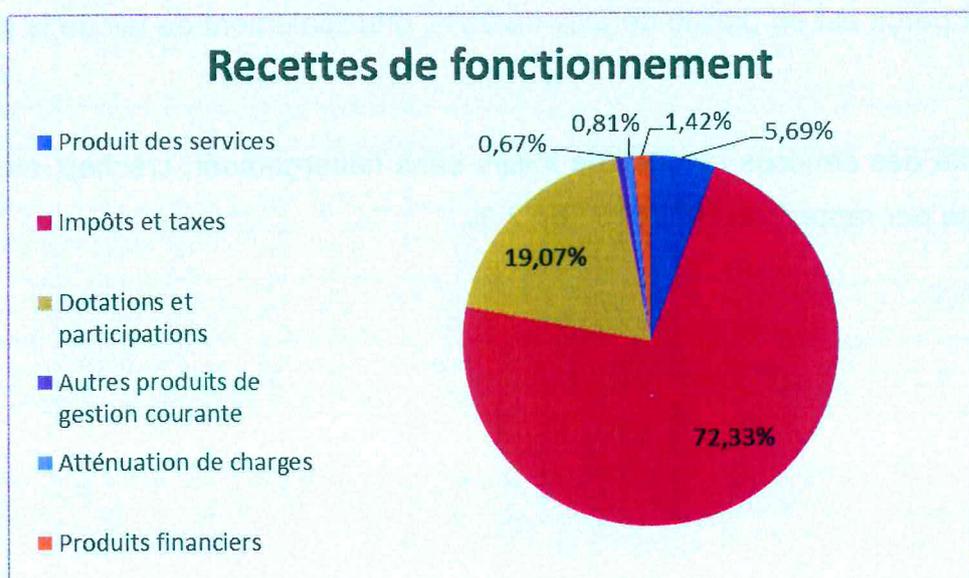
Les dotations et participations perçues ne constituent plus que 19,07% contre 27,93% en 2015 et le montant perçu est en baisse de plus de 23%, principalement du fait de la baisse de la DGF.

Le poids de l'activité des services (accueil de loisirs sans hébergement, crèches, etc.) est de 5,69%, en baisse par rapport au BP 2015 : 6,72 %.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT *

CHAP	Libellé	budget primitif 2015	budget primitif 2016	% évolution
70	Produit des services, du domaine et ventes	5 576 250	5 315 458	-4,68%
73	Impôts et taxes	52 808 806	67 594 825	28,00%
74	Dotations et participations	23 173 292	17 825 131	-23,08%
75	Autres produits de gestion courante	416 320	627 330	50,68%
013	Atténuation de charges	891 036	759 069	-14,81%
Total recettes de gestion courante		82 865 705	92 121 813	11,17%
76	Produits financiers	100 775	1 326 000	1215,81%
77	Produits exceptionnels	5 775	3 230	-44,07%
Total des recettes réelles de fonctionnement (1)		82 972 254	93 451 043	12,63%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement (2)		519 528	250 000	-51,88%
002	Résultat de fonctionnement reporté (3)	741 414		-100,00%
TOTAL (1+2+3)		84 233 196	93 701 043	11,24%

* L'évolution des produits financiers de 1 215,81 % est liée à la recette du fonds de soutien prévu pour 2016 à hauteur de 1,3 millions d'euros. La diminution de 51,88 % correspond à une baisse des travaux en régie de 0,4 à 0,25 millions d'euros.



- 1) **Les recettes fiscales**, 42,67 M€ sont en hausse de 24,81 % compte tenu du transfert de fiscalité de l'ex-CAVB, de l'évolution des bases et de leur revalorisation de 1% décidée en loi de finances ainsi que de l'évolution de la politique d'abattement votée en 2015.

Les taux et le produit des contributions directes 2016 se décomposent comme suit :

	Taux 2016	Bases communiquées 2016	Produit attendu
Taxe d'Habitation	27,39 %	88 138 000	24 140 998
Taxe Foncière Bâtie	24,84 %	73 394 000	18 231 070
Taxe Foncière non Bâtie	127,49 %	119 100	151 841
		s/TOTAL	42 523 909
Majoration résidences secondaires			141 991
		TOTAL	42 665 900

- 2) **Les compensations fiscales**, 1,53 M€ inclus les compensations perçues par l'ex-CAVB en 2015. L'augmentation est de 4,19 %, les compensations 2015 totalisaient 1,47 millions d'euros.

Il est à noter que des discussions sont en cours au sein du T12 compte tenu de la perte de recettes pour le territoire.

- 3) **Les recettes familles**, 5,32 M€ contre 5,58 millions d'euros en 2015, soit
- 4,68 %.

Elles recouvrent l'ensemble des activités à destination des familles : accueil de loisirs sans hébergement, crèche, centre de santé, culture et sports plus accessoirement.

- 4) **Les recettes partenariales**, 3,03 M€ contre 3,09 millions d'euros en 2015, soit
-1,92 %.

Il s'agit des subventions CAF, du contrat enfance-jeunesse principalement.

- 5) **Les recettes Métropole**, 19,80 M€ intègrent l'Attribution de Compensation (AC) 16,3 millions d'euros, versée précédemment par l'ex-CAVB ainsi que la dotation de compensation TP 3,5 M€ versée à l'ex-agglomération avant la réforme.

1.2. Les dépenses

Les dépenses de personnel représentent 57,87% des dépenses réelles de fonctionnement de la collectivité, contre 63,28 % en 2015. Rapportées aux recettes réelles de fonctionnement, leurs poids est de 53,74 % en 2016 contre 60,38% en 2015.

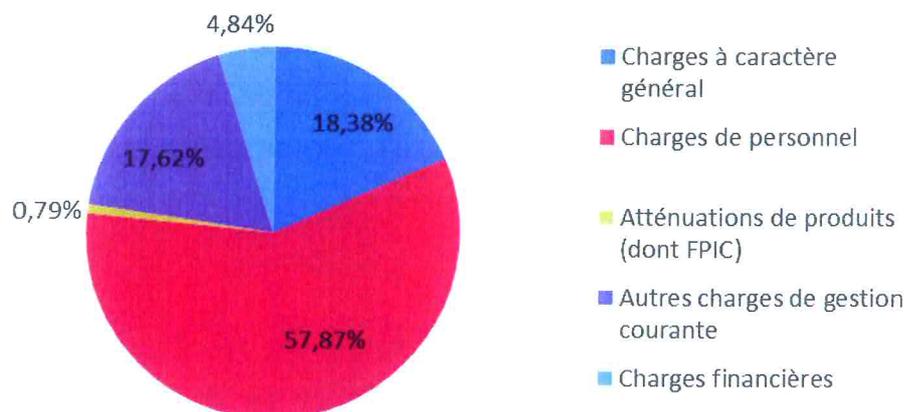
Les charges à caractère général (fournitures et prestations) et les charges de gestion courantes (subventions, participations et contingents) totalisent respectivement 18,38 % et 17,62% de ces dépenses contre 20,40 % et 6,60 % en 2015. L'augmentation des charges de gestion courante de 13,84 % (cf. tableau ci-dessous) résulte des mécanismes financiers induits par la création de la Métropole (FCCT). Ce nouveau montant de 10,1 millions d'euros est inscrit dans le chapitre 65 pour la seule année 2016 et explique la variation de + 192,95 %.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT *				
CHAP	Libellé	budget primitif	budget primitif	% évolution
		2015	2016	
011	Charges à caractère général	16 152 930	15 963 065	-1,18%
012	Charges de personnel	50 100 000	50 250 000	0,30%
014	Atténuations de produits (dont FPIC)	735 000	686 860	-6,55%
65	Autres charges de gestion courante	5 223 707	15 303 038	192,95%
Total dépenses de gestion courante		72 211 637	82 202 963	13,84%
66	Charges financières	4 760 500	4 203 673	-11,70%
67	Charges exceptionnels	1 403 129	346 625	-75,30%
68	Dotations aux provisions	49 971	80 000	60,09%
022	Dépenses imprévues	741 414		
Total des dépenses réelles de fonctionnement (1)		79 166 651	86 833 261	9,68%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (2)		5 066 546	6 867 782	35,55%
TOTAL (1+2)		84 233 196	93 701 043	11,24%

* la diminution sur le chapitre 66 est liée à la renégociation sur les 4 emprunts structurés. Sur le chapitre 67, l'écart de - 75,30 % est lié à des prévisions d'annulation de titres à hauteur de 1,72 millions d'euros en 2015, contre 0,015 millions d'euros en 2016.

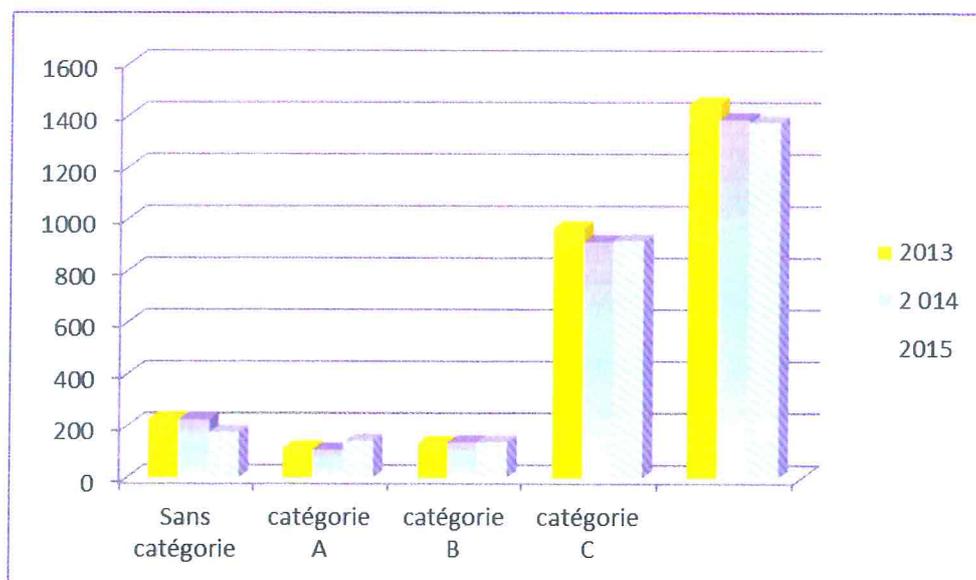
L'augmentation des dépenses d'ordre de fonctionnement de 35,55 % correspond notamment au montant du virement de la section de fonctionnement vers l'investissement qui passe de 1,72 millions d'euros en 2015 à 3,7 millions d'euros en 2016, soit 113,12 %.

Dépenses de fonctionnement



- 1) **Les dépenses de personnel**, 50,25 M€ sont en hausse de 0,30 % par rapport au BP 2015. La dernière revalorisation du point d'indice de 0,6 % au 1^{er} juillet 2016 n'est pas intégrée compte tenu de l'information tardive. Des ajustements éventuels seront prévus lors d'une décision modificative.

Les effectifs sont répartis par catégorie comme suit :



- 2) **Les subventions et contingents**, 4,46 M€, en baisse de 0,42 %. Ils concernent notamment le soutien au Centre Communal d'Action Sociale 0,96 M€, soit une hausse de 13,61%, au tissu associatif local 1,4 M€, en baisse de 8,84 %. Ce poste inclut également la participation de la ville au syndicat informatique SIIM 0,97 M€ pour lequel la contribution est maintenue et celle du contingent incendie 0,90 M€, en hausse de 1,26%.

- 3) **Les dépenses des services**, 15,96 M€, en baisse de 1,18 %, mettent en exergue les efforts de rationalisation, d'optimisation et de mutualisation des moyens pour maintenir un service de qualité. Ceux-ci s'appuient notamment sur la généralisation de politiques sectorielles plus transversales (parcours de l'emploi, parcours de l'enfance à l'adolescence, coordination centralisée des événements). Une attention particulière sera également portée sur les modalités d'achats, chaque dépense étant réinterrogée.

- 4) **Le FPIC** (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes), en hausse de 1,01 %, soit 0,687 M€ contre 0,680 millions d'euros en 2015. Il correspond à la participation de la ville au fonds calculé sur la richesse du territoire. La mise en place de la Métropole crée une incertitude sur la répartition de ce fonds entre les membres du territoire.

- 5) **Les reversements au territoire**, dépense nouvelle pour la ville qui perçoit dans un premier temps : les recettes de la Métropole que sont la part départementale de la fiscalité ménages transférée de l'ex-CAVB et l'attribution de compensation et la compensation de taxe professionnelle avant réforme. Dans un second temps, une partie est reversée par la ville au Territoire sous forme d'un Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT) et ce à hauteur de 10,1 M€ pour 2016.

6) **Les intérêts de la dette** sont estimés à 4,20 M€ contre 4,76 millions d'euros en 2015, soit une baisse de 11,70 %, compte tenu de la renégociation des emprunts structurés. Cette baisse des intérêts est compensée par une hausse des remboursements en capital de 14,09 %. En effet, le remboursement en capital est de 7,5 millions d'euros contre 6,6 millions d'euros en 2015.

2°) Un analyse par domaine d'intervention

Les chiffres mentionnés s'entendent hors frais de personnel.

L'enfance, la petite enfance, l'éducation et le projet éducatif de territoire, dit PEDT

4,9 M€ seront consacrés en 2016 à ce secteur en dépenses de gestion.

La réalisation du projet éducatif de territoire et le lancement du projet de réussite éducative, permettront de faire évoluer voire compléter les actions en faveur des enfants et des jeunes.

La solidarité, le social et la démocratie participative

1,7 M€ seront consacrés en 2016 à ce secteur en dépenses directes de fonctionnement. La subvention au CCAS est en augmentation et l'accompagnement des publics en difficulté préservé. Les Conseils citoyens seront constitués et leurs membres désignés/élus. Enfin, une économie solidaire à travers l'épicerie sociale et la régie de quartier devrait démarrer cette année.

La prévention-sécurité et propreté

1,3 M€ seront consacrés en 2016 à ce secteur en dépenses de fonctionnement.

La propreté reste un axe majeur de l'action de la ville. L'équipement des services en matériels adaptés sera poursuivi. 0,9 M€ sont prévus à cet effet.

Les effectifs de la police municipale vont progressivement croître afin de déployer les effectifs suffisants pour répondre aux missions de proximité indispensables à une prévention efficace.

L'événementiel de la ville

Des manifestations qui couvrent toutes les périodes de l'année civile, avec des moments forts qui représentent des dépenses importantes pour notre collectivité en matière d'organisation, de sécurisation, d'entretien de la voirie et de fleurissement se dérouleront en 2016.

En lien avec les efforts de gestion des services, les supports de communication seront mutualisés. Selon la même logique, le budget de la communication a également diminué.

II. La section d'investissement

La seule section d'investissement s'élève à 34,2 millions d'euros – reports inclus -.

Elle est composée des ressources propres d'investissement et des ressources externes que sont les subventions et les emprunts. Ces ressources permettent de financer le programme d'investissement de la ville.

Les recettes réelles d'investissement sont de 21,77 millions d'euros contre 20,02 millions d'euros en 2015, soit + 8,72 %. Dans le même temps, les dépenses d'investissement totalisent 29,4 millions d'euros contre 24,57 millions d'euros en 2015, soit + 19,67 %.

L'équilibre de la section d'investissement nécessitera un recours à l'emprunt pour un montant de 3,93 M€. Le remboursement en capital s'élevant à 7,5 millions d'euros, *l'engagement de la collectivité de déstocker la dette, hors emprunts toxiques renégociés, est tenu.*

1°) Les recettes

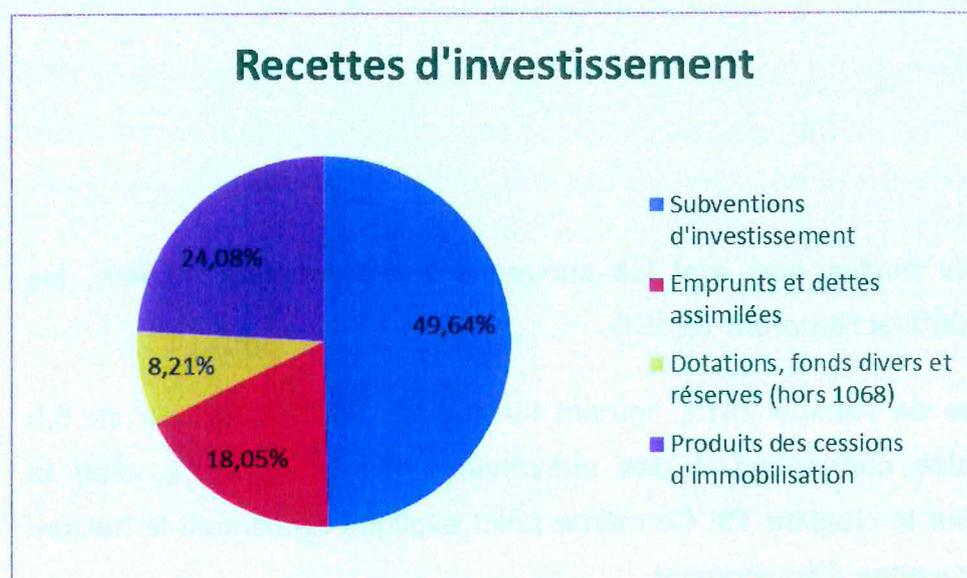
En recette, les principaux postes que sont les subventions représentent 49,64%, les produits des cessions 24,08% et l'emprunt 18,05%.

Dans le total des recettes de l'année 2016, figurent les reports 2015 à hauteur de 8,5 millions d'euros. La totalité correspond à des subventions d'investissement, d'où la variation de + 264,74 % sur le chapitre 13. Ce même point explique également la hausse de 106,03 % du total des recettes d'équipement.

RECETTES D'INVESTISSEMENT *

CHAP	Libellé	budget primitif 2015	budget primitif 2016 avec reports	% évolution
13	Subventions d'investissement	2 963 125	10 807 834	264,74%
16	Emprunts et dettes assimilées	4 190 000	3 930 000	-6,21%
Total des recettes d'équipement (1)		7 153 125	14 737 834	100,00%
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	2 589 528	1 788 164	-30,95%
27	Autres immobilisations financières	191 708	2 836	-98,52%
024	Produits des cessions d'immobilisation	10 092 000	5 243 001	-48,05%
Total des recettes réelles d'investissement (1)		20 026 361	21 771 835	8,72%
Total des recettes d'ordre d'investissement (2)		5 109 374	6 870 618	34,47%
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (3)			5 599 880	
TOTAL (1+2+3)		25 135 735	34 242 333	36,23%

* La variation du chapitre 27 de – 98,52 % correspond à une créance sur groupement de collectivités prévu sur la seule année 2015 pour 0,15 millions d'euros.



Les recettes d'investissement du présent budget inscrites à hauteur de 21,8 M€ incluent :

- 1) Les reports des recettes engagées mais non réalisées en 2015 pour 8,5 M€ dont le versement de la participation de SADEV sur la ZAC des Guipons.

- 2) Les recettes propres de la collectivité, FCTVA, taxe d'urbanisme, recettes des amendes de police pour 1,6 M€
- 3) Des subventions partenariales sur divers projets pour 0,16 M€
- 4) Les contrats de partenariats avec les aménageurs pour le financement de l'école du site des réservoirs pour 1 M€, auquel s'ajoute 0,67 M€ de reports qui seront perçus au cours du premier trimestre 2016.
- 5) Les cessions de biens sans maîtres ou dans le cadre de projets d'aménagement pour 5,2 M€.
- 6) Une nouvelle recette sur l'enveloppe « maires bâtisseurs » de 0,8 M€ et le financement de 50% des dépenses prévues dans le cadre de l'ANRU soit 0,17 M€.

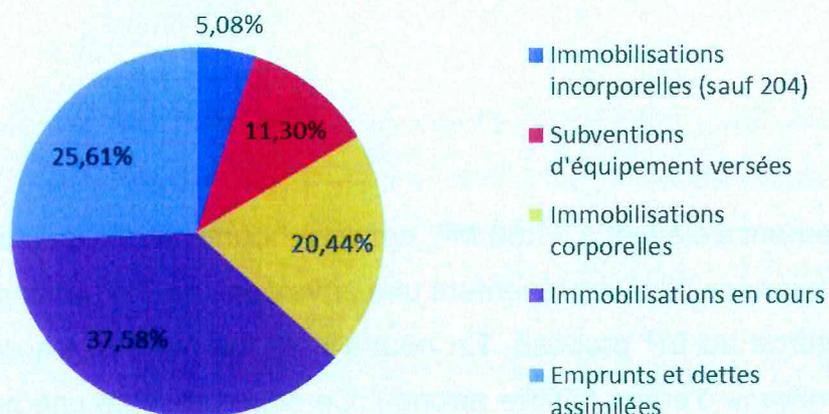
2°) Les dépenses

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 21,88 M€, hors remboursement d'un montant de 7,53 M€. Les reports de l'exercice 2015 représentent une enveloppe de 7,6 millions d'euros sur les 21,88 millions d'euros du BP proposé. En neutralisant les reports, les dépenses nouvelles sont de 14,28 millions d'euros (chiffre arrondi). Ce qui représente une baisse de 3,72 millions par rapport à 2015 (de 17,97 millions d'euros en 2015 à 14,25 millions d'euros en 2016).

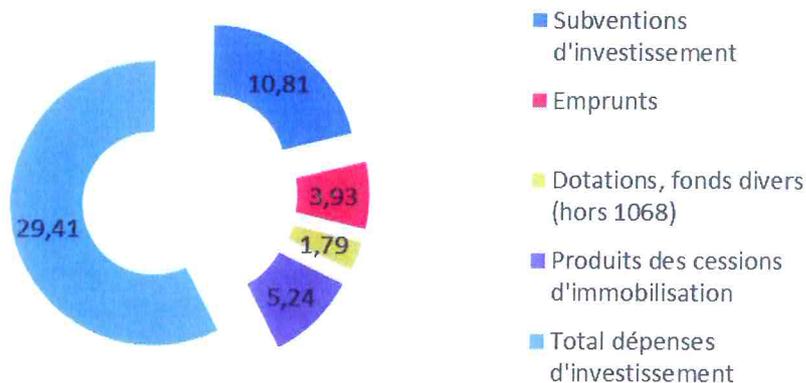
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAP	Libellé	budget primitif 2015	budget primitif 2016 avec reports	% évolution
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	975 735	1 493 035	53,02%
204	Subventions d'équipement versées	604 361	3 323 515	449,92%
21	Immobilisations corporelles	7 806 983	6 009 901	-23,02%
23	Immobilisations en cours	8 586 300	11 049 805	28,69%
Total dépenses d'équipement		17 973 379	21 876 256	21,71%
16	Emprunts et dettes assimilées	6 600 000	7 529 754	14,09%
Total des dépenses réelles d'investissement (1)		24 573 379	29 406 010	19,67%
Total des dépenses d'ordre d'investissement (2)		562 356	4 836 323	760,01%
TOTAL (1+2)		25 135 735	34 242 333	36,23%

Dépenses d'investissement



Financement des dépenses d'investissement



Les dépenses d'investissement sont fixées à 21,88 M€, le besoin de financement qui en découle étant financé à hauteur de 17,85 M€ par des recettes propres d'investissement ; ce qui représente 81,58 %. Le remboursement en capital des emprunts devrait être de 7,53M€, en hausse de 14,09 %, liée à la renégociation des emprunts structurés.

Les principales dépenses d'investissement de l'enveloppe des 21,88 millions d'euros mentionnées ci-dessus sont détaillées comme suit :

- 1) Les dépenses et recettes d'investissement reportées de l'exercice 2015 ont été intégrées. Il s'agit essentiellement :
 - des clôtures de ZAC pour 2,41 M€ en dépenses et 6,13 M€ en recettes,
 - des travaux de l'école Jean Vilar pour 2,39 M€.
- 2) L'entretien du patrimoine et des espaces extérieurs, y compris le remplacement des matériels et engins indispensables, représentent une dépense de 4,5 M€.
- 3) Une enveloppe de 1,6 M€ est également inscrite pour permettre le renouvellement des moyens des services, moyens transversaux tels que l'informatique, la téléphonie ou le mobilier et autres matériels spécifiques exigés par certaines missions et / ou métiers.
- 4) Les travaux d'accessibilité sont programmés en fonction de l'agenda d'accessibilité programmé (ADAP) présenté en 2015 (273 K€ en 2016).

- 5) Les opérations de constructions et réhabilitations représentent un budget de 4,6 M€ en 2016 et concernent principalement les deux écoles, l'accueil de la Mairie et la sécurisation du parking Paul Bert.
- 6) 2 M€ sont prévus pour des opérations d'aménagement ainsi qu'une enveloppe de 1,1 M€ pour des études ou diverses dépenses d'accompagnement de l'ANRU et de construction de logements sociaux.

En synthèse

Construire le budget 2016 a été un exercice contraint et difficile compte tenu des incertitudes qui pèsent sur les finances dans ce contexte de réduction des dotations de l'Etat et d'intégration du territoire à la Métropole du Grand Paris.

Malgré cela, il a fallu continuer les efforts de gestion entrepris depuis deux années et dont le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 est la résultante. L'équilibre de la section de fonctionnement a nécessité des arbitrages douloureux au regard des besoins des usagers. Dans la continuité du redressement des comptes, l'administration, sous l'égide du directeur général des services, va mettre en place progressivement une nouvelle organisation dont l'organigramme cible a été présenté récemment. Le socle de cette organisation, replace, non seulement l'utilisateur au cœur des missions, mais aussi, est basé sur la mutualisation et l'optimisation des services, tenant compte du nouvel environnement avec le T12.

Ces organisations seront accompagnées de plan de formation : thématiques collectives ou individuelles, facilitant et fluidifiant la montée en compétence des collaborateurs et/ ou le partage de pratiques professionnelles entre cadres.

Contenir les efforts de gestion, et plus largement la section de fonctionnement pour couvrir l'annuité de la dette (intérêts + capital), c'est aussi sécuriser l'encours de dette. Cette année 2016 devrait permettre à la ville de sécuriser les quatre emprunts en cours de négociation avec la SFIL. Ce qui est une première étape compte tenu des autres objectifs de réduction, à défaut, de maintien, de l'encours de dette.

Enfin, la ville travaille sur la mise en place d'un schéma directeur immobilier pour optimiser son patrimoine et les coûts de fonctionnement induits.

L'ensemble de ces mesures est nécessaire au maintien d'une politique d'investissement ambitieuse répondant aux besoins d'équipements de services publics.

Annexes :

- Tableau dépenses/recettes de fonctionnement par élus
- M14 BP Ville 2016
- États annexes au BP Ville 2016
 - *à noter, que ces derniers de par leur caractère volumineux ne sont adressés en version papier qu'aux membres de la Conférence des présidents. Ils seront toutefois disponibles sur l'espace Internet du conseil municipal, et pourront être consultés au Service des affaires juridiques et de l'Administration générale.*

